CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited ..... 7:50 p m
Washington et New-York malle ..... 8:55 p m
Birmingham et Cincinnati..... 7:15 a m
Asheville Express ..... 8:55 p m
Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Pensacola et Jacksonville .... 7:15 a m
Mobile Accommodation ..... 11:50 a m
Montgomery Accommodation.. 7:00 p m
Ocean Springs Accommodation 5:45 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion ..... 8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited ..... 9:25 p m
Washington et New-York malle ..... 8:30 a m
Birmingham et Cincinnati..... 9:50 p m
Asheville Express ..... 8:30 a m
Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Pensacola et Jacksonville .... 9:50 p m
Mobile Accommodation ..... 3:15 p m
Montgomery Accommodation.. 6:45 a m
Ocean Springs Accommodation 11:30 a m
Gulf Coast Accommodation... 3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion ..... 7:30 a m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART.

No. 2— —No. 1
6:10 p m. Dép Nile-Orléans Ar. 9:45 a m
8:18 p m. Ar Edenborn Dép. 7:33 p m
9:10 a m. Ar Baton-Souge .Dép 6:45 a m
10:26 p m. Ar Bayou Sara Dép. 5:35 p m
2:00 a m. Ar Mansura Dép. 1:16 a m
4:10 a m. Ar Alexandria Dép. 11:55 p m
4:20 a m. Dép Alexandria Ar. 11:45 p m
5:21 a m. Ar Colfax Dép. 10:45 p m
6:45 a m. Ar Campti Dép. 9:15 p m
7:30 a m. Ar Coushatta Dép. 8:32 p m
9:20 a m. Ar Shreveport Dép. 6:40 p m
No. 6— —No. 5
8:00 a m. Dép Nile-Orléans Ar. 7:40 p m
8:50 a m. Ar Edenborn Dép. 4:56 p m
9:45 a m. Ar Baton-Rouge Dép. 4:10 p m

Illinois Central

DEPART

Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 8:05 p m
Local Mail ..... 6:40 a m
Northern Express ..... 3:00 p m
McComb Accommodation ..... 5:40 p m
The Merry Widow ..... 3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 10:45 a m
Local Mail ..... 4:00 p m
Northern Express ..... 9:10 a m
McComb Accommodation ..... 8:45 a m
The Merry Widow ..... 10:20 p m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

Delta Express ..... 7:15 a m
Memphis Fast Express ..... 2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger ..... 4:15 p m
Excursion du dimanche ..... 8:05 a m

ARRIVEE

Delta Express ..... 5:40 p m
Memphis Fast Express ..... 8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger ..... 9:50 a m
Excursion du dimanche ..... 9:00 p m

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations int. ..... 6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie ..... 11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int. ..... 11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int. ..... 3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas 6:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int. ..... 11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations int. ..... 5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie..... 8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int. ..... 7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int. ..... 11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas 6:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int. ..... 6:45 p m

Texas and Pacific

DEPART.

Texas Express ..... 6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria ,Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso..... 12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 12:30 p m
Torras Local ..... 4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas.. 7:00 p m

ARRIVEE.

Texas Express ..... 7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria ,Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso..... 8:55 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie ..... 8:55 a m
Torras Local ..... 11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas... 5:35 p m

N. O., T. and M. R. R.
Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ.		Arrivée.
7:10 p m ...	Nile-Orléans	8:50 a m
9:45 p m....	Baton-Rouge	6:20 a m
5:05 a m.....	Beaumont	10:55 p m
7:55 a m.....	Houston	7:20 p m
6:10 p m...	Corpus Christi ..	10:05 a m
Arrivée.		
12:15 a m....	Brownsville	3:30 a m

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.		Arrivée.
10:10 p m....	Baton-Souge	5:10 a m
Arrivée.		Départ
10:10 p m....	Nile-Orléans	5:10 a m
5:10 a m.....	Beaumont	10:15 p m
7:45 a m.....	Houston	7:40 p m
9:25 a m	Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
8:30 a m....	Nile-Orléans	9:40 p m
11:10 a m....	Baton-Souge	7:05 p m
7:05 p m.....	Beaumont	11:10 a m
10:30 p m.....	Houston	7:40 a m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire ..... 6:20 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire... 4:15 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiate... 7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 6:00 p m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int. ..... 7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int..... 5:20 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire... 8:10 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire... 8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire ... 10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int. ..... 8:05 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche ..... 4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche ..... 8:05 a m
Samedi et dimanche..... 5:30 p m
Excursion du dimanche seulement ..... 7:05 a m

ARRIVEE.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche ..... 9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche ..... 7:25 p m
Samedi et dimanche..... 5:45 a m
Excursion du dimanche seulement ..... 7:35 p m

Queen et Crescent.—

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

New York et Washington..... 7:20 a m
Cincinnati et Asheville..... 7:20 p m
St. Louis et Chicago..... 4:45 p m
Cincinnati et Asheville..... 8:00 a m
St. Louis et Chicago..... 8:00 a m
Meridian Accommodation..... 5:10 a m
Meridian Local ..... 4:45 p m
Hattiesburg Local .....

Excursion du Dimanche

Carriere et points int..... 7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington..... 9:10 a m
Cincinnati et Asheville..... 9:10 a m
St. Louis et Chicago..... 9:10 a m
Cincinnati et Asheville..... 8:35 a m
St. Louis et Chicago..... 8:35 p m
Meridian Accommodation ..... 4:40 p m
Meridian Local .....
Hattiesburg Local ..... 8:10 a m

Excursion du dimanche.

Carriere et points int..... 7:20 p m

VENTES A L'ENCAN

Par FITZPATRICK & TILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 6 OCTOBRE, à 10 h. a. m.

Attention Propriétaires! Ventes de marchandises emmagasinages au No. 404 de la rue Carondelet, chez Fitzpatrick & Co., si non retirées et frais payés d'après l'acte 21 de 1890 et 167 de 1898, meubles et articles de ménage de toute nature, sans autre avis, au No. 528 rue Canal.

Conditions: Comptant, sans limite ni réserve.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.
sept 27—oct 4 6

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Becker — No. 109,372, Cour Civile de District, Division "B"—Cottage Simple, No. 1811 rue Fern, rue Pavée.

Par Louis Hufft, Encanteur, 866 rue Perdido.

LE JEUDI, 8 octobre 1914 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne en cette ville en vertu et en obéissance d'un ordre rendu le 2 septembre 1914 par l'Honorable Fred D. King, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "B," dans la cause ci-dessus intitulée je vendrai aux enchères publiques la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le 7me District de la Nouvelle-Orléans en l'Ilet No. 427 borné par les rues Fern, Burdette, Cohn et Hickory, d'après un plan attaché à un acte de vente de Mme A. Fortier à J. H. Gaines passé devant E. Commagère ancien notaire le 10 février 1870 désigné comme lot vingt et mesure 30 pieds face à la rue Fern, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par feu Caroline Becker de Mme A. Fortier d'après un acte passé devant E. Commagère, ancien notaire, le 10 février 1870.

Conditions: La moitié ou plus comptant, le solde, si il y en a un, à un an 8 pour cent d'intérêt, l'acquéreur ayant à payer tous les frais, acte de vente devant Fred. Diebel, Notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
No. 866 rue Perdido.
C. C. FRIEDRICHS et HAROLD A. MOISE, Avocats.
sept—6,13,20,27 oct—4,8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frank Newfield.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,893 — Division E — Attendu que Mme Mary Benet, veuve de Frank Newfield, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Frank Newfield, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. D. DANZIGER, Avocat.
oct 6 10 13

Succession de Jeremiah J. Roth, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,712 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James Boyd Grinage, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
Sept—29 oct—3,8

Succession de Mme Maria Tinnerello.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,074 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Carle Tinerello, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. J. UNTEREINER, Avocat.
sept—29 oct—3,8

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Par ARTHUR H. DICKS. — Par ARTHUR H. DICKS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer. No. 106,021, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

Le contenu d'une Boulangerie et des Objets de ménage, No. 1560 Avenue N. Claiborne

MARDI, LE 6 OCTOBRE 1914, A 11 HEURES A. M.

En vertu d'un ordre qui m'a été envoyé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, en date du 18 août 1914, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le contenu d'une boulangerie, y compris les vitrines, paniers et boîtes à pain, toles, auges, outils et nécessaires de confiseur, glacière, vitrines, comptoirs, batteur, blutoir, moteur électrique, etc., camions, buggies, chevaux, mules et harnais. Objets de ménage, ameublement, pendules, miroirs, machine à coudre, poêle, ustensiles de cuisine, etc.

CONDITIONS: Comptant.
ARTHUR H. DICKS, Encanteur.
Bureau, 437, rue Carondelet.
EDW. P. KLEINERT, Avocat.
sept 24 27—oct 4 6

Par FITZPATRICK & TILL, INC. — Par FITZPATRICK & TILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de valeur, 623 rue Joséphine

Aux enchères, MERCREDI, 7 OCTOBRE 1914, à 11 heures A. M.

Succession de Mme Anna Mary Unterner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,860 — Division B — En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la division sus-nommée, daté et signé le 24 septembre 1914 à la Nouvelle-Orléans, Lne., dans la cause ci-dessus intitulée et enregistrée et qui m'a été envoyée en ma qualité d'encanteur, je tout et en détail le mobilier et les objets de ménage décrits dans l'inventaire au dossier.

CONDITIONS — Comptant, sans limite ni réserve.

HARRY W. FITZPATRICK,
Bureau 528-530 rue Canal.
sept—25,27 act—4,7

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes à l'Encan par Leonard L. Stern.

Vente en partie. Succession de Mme. Bridget Farley Williams et David F. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION "E" — Nos. 107, 794 et 79, 662 (consolidé). Sans limite ou réserve au plus haut surenchérisseur propriétées de valeur et terres à la campagne.

816 rue Deuxième, un cottage simple.
540 rue Quatrième, un cottage simple.
546-548 rue Quatrième, coin de Fulton, un cottage double et magasin.
2712-14 rue St.-Thomas, un cottage double.
511-13-15-17 avenue Washington, 2 cottages doubles.

Ainsi que: 560 acres de terre à Livingston et Tangipahoa.

Aux enchères, JEUDI, 15 OCTOBRE, à MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. Par Leonard L. Stern, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci dessus indiquée, en vertu d'un jugement rendu le 4 septembre 1914 et le jugement signé le 11 septembre 1914 par l'Hon. Geo. H. Theard, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E" dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartiennent, situé en l'Ilet borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Deuxième, Troisième et Laurel désigné comme lot No. 4 sur un plan dressé par Hugh Grant, daté du 24 juin 1845, No. 69 du livre de plans de J. B. Marks, ancien notaire, en cette ville. Lequel dit lot mesure 30' face à la Deuxième rue par 92' et 3"' en profondeur entre lignes parallèles et est situé dans le Quatrième District de cette ville. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de la Succession de Maîtresse Julia Mollière par un acte devant Andrew Hero, Jr. Notaire daté du 27 juillet 1882 et enregistré en C. O. B. 116 folio 461. La propriété est connue comme No. 816 rue Deuxième et consiste d'un cottage simple, toit en ardoises avec une galerie de face 4 chambres, etc., et se loue pour $10 par mois.

Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartiennent, situés dans le Quatrième District (ancienne ville de Lafayette, Paroisse de Jefferson) de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orléans, dans cet Etat, en l'Ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton., et désignés par les Nos. 1 et 2 sur un plan spécial du même et autres lots, attaché à un acte de vente de B. F. French à William J. Boyce passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840, d'après lequel plan les dits lots mesurent chaque 25' face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, en mesure américaine. Le lot No. 1 étant un lot de coin et formant l'angle des rues Quatrième et Fulton. Les améliorations sont connues par les Nos. 540-46-48 rue Quatrième et 2712-14 rue St.-Thomas. Le 540 de la rue Quatrième étant un cottage simple avec 4 chambres et se loue pour $15.00. 546-48 étant un cottage double avec trois chambres remise de chaque coté. 2712-14 rue St.-Thomas étant un cottage double avec trois chambres de coté, le loyer total étant à peu près de $35.00 par mois.

Un demi-lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Faubourg, District, Ville et Paroisse ci-dessus désignés, en l'Ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton, et désigné par le No. 3, sur un plan attaché à un acte passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840. Le dit demi lot de terre est pris du coté le plus rapproché du lot No. 3 sur le plan susnommé et mesure 12' 6" face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété achetée par David F. Williams de Joseph D. Broderick le 8 juin 1860 par un acte devant J. T. Coffey, ancien notaire, et enregistré en C. O. B. 88 folio 289.

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages, y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette Ville, dans cette paroisse en l'Ilet borné par les rues Washington, Rousseau, Quatrième et St.-Thomas (anciennement Fulton) et désignés par les Nos. 3 et 4 d'après un plan dressé par H. Moesthaesen, voyer daté du 18 May 1845 et déposé en l'étude de L. R. Kenny ancien notaire. Les dits lots mesurent à savoir: Lot No. 3, 31' 6" et 7"' face à la rue Washington par une profondeur entre lignes parallèles de 126' 9". Et le lot No. 4 adjoint au lot No. 3 mesure 31' 7" 6"' face à la rue Washington, par 126' 9" de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de John Baker d'après un acte devant John F. Coffey, ancien notaire daté du 12 juillet 1876 enregistré en C. O. B. 106 folio 559.

Une certaine étendue de terre décrite comme suit:

SE. 1-4 de SW. 1-4 de la section 2, 40 acres; S 1-2 de S 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 40 acres; NW. 1-4 SE. 1-4 de la section 2, 40 acres. NE. 1-4 de SW. 1-4 de la section 2, 40 acres; SE. 1-4 de NW. 1-4 de la section 11, 40 acres; SW. 1-4 de NE. 1-4 section 11, 40 acres; NE. 1-4 de NE. 1-4 de la section 11, 40 acres; E. 1-2 de SE. 1-4 de la section 2, 80 acres; SW. 1-4 de SE. 1-4 de la section 2, 40 acres; S. 1-2 de NW. 1-4 de la section 1, 80 acres; N. 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 80 acres, toute en township 5, sud de Range No. 6. Est de la Paroisse de Livingston, Louisiane, exceptés S 1-2 de NW. 1-4 et N 1-2 de SW. 1-4 et S 1-2 de S 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, township 5, range 6, qui est dans la Paroisse de Tangipahoa.

Conditions: Comptant. Actes de vente devant Arthur A. Moreno, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépot seront exigés au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN,
Encanteur.
GUY J. RAY,
Avocat pour le Demandeur.
sept—13,20,27 oct—4,11,15

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition.

Cottage simple en bois, No. 3063 rue St. Ann, angle de la rue Lopez.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, 29 octobre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 9 avril 1914 et signé le 16 avril 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès de Marie Celima Cureaud, veuve de John B. Lutenbacher, et als., vs. Théodore Claude Lutenbacher, et als., No. 104,624, la propriété suivante décrite à savoir:

Le joli cottage en bois, No. 3063 rue St. Ann, coin de la rue Lopez, en retrait du trottoir, le composant de cinq chambres, sur un certain lot de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y dépendent ou appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 414, borné par les rues St. Ann, Lopez, Salcedo et Dumaine, désigné par le No. 22 et formant le coin des rues St. Ann et Lopez, et mesurant vingt neuf pieds, une ligne face à la rue St. Anne, par cent pieds de profondeur et face à la rue Lopez, entre lignes égales parallèles d'après un plan par L. H. Braunn, architecte.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur aura à payer les taxes dues et exigibles en 1914 en sus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent au comptant seront exigés de l'acquéreur au moment de l'adjudication. Les loyers seront passés à l'acheteur à partir du jour ou l'acte de vente sera signé. Acte de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, au frais de l'acheteur.

M. D. DIMITRY, Avocat.
sept—27 oct—4,11,18,25,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier et Troisième District consistant en un magasin et une résidence, sur une rue pavée.

Succession de Robert Mogel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,948 — Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau, No. 339 rue Carondelet — JEUDI, 22 octobre 1914, à midi, au bureau des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 15 septembre 1914 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite Cour, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement en vacances dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante à savoir:

1er. Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Liberté, Calliope, Franklin, Euphrosine, désigné comme lot No. 2 sur un plan par Geo. F. Dunbar, voyer, daté du 18 avril 1846, déposé comme plan No. 2 en l'étude de John S. Holland, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine, 27 pieds, 6 pouces face à la rue Liberté, par une profondeur, et face, à la rue Calliope de 112 pieds, formant le coin des rues Liberté et Calliope. Ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent. La succession a un intérêt sur la dite propriété de la moitié de sa valeur, le propriétaire de l'autre moitié a consenti à vendre sa part d'intérêt avec celle de la succession, pour que la propriété soit vendue en entier.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennt en quelque sorte, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, en l'Ilet borné par les rues Claiborne, Français, Robertson et Touro, désigné par les Nos. 1 et 2 et mesurent comme suit: Lot un, 30 pieds face à la rue Claiborne, par 98 pieds, en profondeur, entre lignes égales parallèles. Lot deux, 29 pieds, 8 pouces et 4 lignes face à la rue Claiborne, par 98 pieds de profondeur sur le côté de la rue Touro ou Union, sur la ligne qui le divise du lot un; sur le côté de la rue Français le dit lot a une première profondeur de 92 pieds, d'où il se rétrécit à angles droits 7 pieds, 10 pouces et a alors une profondeur de 66 pieds sur le derrière ou il a une largeur de 21 pieds, 10 pouces et 4 lignes. Les améliorations comprennent un cottage en bois de un étage simple, No. 3032 rue Nord Claiborne, et d'autres bâtisses et une grande cour qui est utilisée comme dépôt de bois et charbons. Les deux lots seront vendus ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, l'acquéreur devra déposer 10 pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication, et devra également payer pour tous les certificats et actes de vente, ainsi que les taxes pour 1914, les acheteurs, au cas ou ils ne paieraient pas le tout comptant, devront donner un billet à ordre à un an, qui sera assuré par une hypothèque avec les clauses usuelles de sécurité, avec 8 pour cent d'intérêt par an à compter de la date de l'adjudication et pour le montant du reste de la somme, jusqu'à complet paiement; les actes de vente de la dite propriété devront être passés devant John Wagner, notaire. L'acquéreur aura droit à percevoir les loyers à dater du jour ou sera signé l'acte de vente.

HART, KERNAN & HART,
MERRICH, GENSLERS & SCHWARZ,
Avocats.
sept—20,27 oct—4,11,18,22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Adam Theobold et Catherine Theobold, son épouse, née Hanley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,633 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Margaret Theobold, épouse de Robert W. Grummey, exécutrice dative testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FRANK S. DROLLA, Avocat.
oct 1 5 10

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO — Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, No. 108,800, William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent.

VENTE EN PARTAGE

Maison simple à un étage 816 rue St. Ferdinand

A l'encan, le JEUDI 8 Octobre 1914 à midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO. 311 RUE BARONNE

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte par la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dossier No. 108,800, dans le cas de William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent le dit jugement lu et rendu en cour ouverte et dirigé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 octobre 1914, la propriété foncière suivante:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St. Ferdinand, Dauphine, Bourgogne et Port, composé de tout le lot No. 10 et partie du lot No. 11 mesurant 44 pieds, 10 pouces et 3 lignes sur la rue St. Ferdinand, par 131 pieds, 6 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portent le numéro municipal 816 rue St. Ferdinand et consiste en une maison simple a un étage.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente et tous certificats devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, et déposer le prix au moment de l'achat, sans intérêt ni pénalité, à

Encanteur, 820 rue Commune.
sept—6,13,20,27 oct—4,8

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. et Mme Henri Schnell.

No. 107,569.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Par C. A. Tessier et Fils — C. A. Tessier, Encanteur, Bureau, 131 rue Carondelet, MARDI, 6 octobre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre signé le 28 août 1914 par l'Honorable E. G. Skinner, Juge de la dite Cour, Division "C," dans le procès ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville en l'Ilet No. 6 borné par les rues Chartres, Royal, Indépendence et Pauline, étant désigné comme lot No. 4 sur le plan de L. H. Pilie, voyer de la ville en date du 8 mars 1859 et déposé en l'étude de E. Enda pour référence. Les dits lots mesurent, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes face à la rue Pauline par une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes égales parlèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et désigné par le No. Municipal 614 rue Pauline et comprenant un cottage simple de 4 chambres, etc.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et le reste si il y en a, à un an de crédit, ou de un et deux ans au choix de l'acquéreur. Le solde de la vente sera reconnu par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui à un intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement; assuré par hipotèque spéciale et lien et privilège du vendeur et la propriété vendue avec le pacte "de non aliénando" et toutes les clauses habituelles de sécurité; cinq pour cent pour les honoraires de l'avocat en cas de procès. La dite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police payable au detenteur des billets hipothécaires, ou à leur convenance, l'acquéreur s'engage à payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1914 à partir de la date de l'adjudication à la fin de la dite année, dix pour cent devra être déposé au moment de l'adjudication. Atce de vente devant Charles Scheideau, Esq., notaire au frais de l'acheteur.

FRED G. VEITH,
Avocat.
sept—5,6,13,20,27 oct—4,6

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Marcella Beach.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E. — No. 109,615.

Cottage Double Nos. 2317-19 rue deuxième, aux enchères à la Bourse des Propriétés Foncières, à midi, le JEUDI 5 novembre 1914.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No. 109,615, succession de Marcella Beach, le dit ordre date et signé le 28 septembre 1914, et envoyé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques le JEUDI 5 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 511, rue Baronne, la propriété immuable, décrite dans l'inventaire au dossier, dans la cause ci-dessus intitulée, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Livaudais, actuellement le Quatrième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Deuxième, Howard, Première et Liberté, et désigné par le No. 5 sur un plan tracé par C. A. Hedin, voyer, le 20 octobre 1849, et déposé pour références en l'étude de H. B. Cenas, notaire, lequel dit lot mesure 30 pieds face à la rue Deuxième par 126 pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions: La moitié ou plus comptant, et le reste à un an de crédit, le dit crédit devant être reconnu par des billets à l'ordre de l'acheteur et endossés par lui, et rapportant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement, et assuré par une hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec le contrat de non aliénando et les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'intérêt pour l'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acheteur et la police d'assurance devant être transférée au detenteur des billets, l'acheteur ayant à payer en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété pour l'année 1914. L'acte de vente sera aux frais de l'acheteur devant C. F. Fletchinger, notaire, devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication (sans intérêt ni pénalité) à

Encanteur, 820 rue Commune.
oct 4 11 18 25—nov 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B — No. 108,809 — William Lory vs. Francis Lory Jr., absent.

Vente en Partage.

Par et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Div. B, No. 108,800, in re William Lory et al. vs. Francis Lory Jr., absent, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 juin 1914, et signé en cour ouverte le 19 juin 1914 et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques, au plus offrant, le SAMEDI 10 octobre 1914, à 10:30 a. m., sur les lieux No. 816 rue St-Ferdinand, meubles et divers, d'après inventaire au dossier.

Conditions: Comptant, sur place.

Encanteur, 820 rue Commune.
sept 30—oct 4 10

AVIS AUX CREANCIERS

William Nunn et al. vs. Duke and Nunn Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,139 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers le cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à dé